



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**DECISION N°2022-30 EN DATE DU 12 JUILLET 2022  
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE  
SCIENTIFIQUE ET ETHIQUE DE LA PLATEFORME DE DONNEES EN  
CANCEROLOGIE**

**Le Président de l'Institut national du cancer,**

**Vu** les articles L.1415-2 et D. 1415-1-8 du code de la santé publique relatifs aux missions de l'Institut ;

**Vu** la procédure de labellisation de référentiels nationaux et de recommandations nationales de bonnes pratiques cliniques en cancérologie, approuvée par le conseil d'administration de l'Institut et publiée au bulletin officiel « Santé – Protection sociale – Solidarité » du 15 décembre 2015 ;

**Vu** l'article 29.2.1 du règlement intérieur en vigueur de l'Institut relatif à la composition du comité scientifique et éthique ;

**DECIDE :**

**Article 1**

**M. Etienne Rouleau**, chef de service – Service génétique des tumeurs – Institut Gustave Roussy, est désigné membre du Comité Scientifique et Ethique de la plateforme de données en cancérologie pour une durée de quatre ans, courant rétroactivement à compter du 1er février 2022.

**Article 2**

La présente décision produit des effets rétroactivement au 1er février 2022.

Elle est publiée au Registre des actes administratifs de l'Institut national du cancer.

Fait le 12 juillet 2022, en deux exemplaires.

Norbert IFRAH  
Président

Signé